



Report of the First Meeting of the Socio-Economic and Trade Working Group (SET WG)

**16 - 18 September 2013, CCLME Meeting room,
Dakar, Senegal**

Rapport de la Première réunion du Groupe de travail Socio-Economie et Commerce (GT SEC)

**16 - 18 septembre 2013, Salle de réunion CCLME,
Dakar, Sénégal**

About the project “Protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem”

The Canary Current Large Marine Ecosystem (CCLME) provides vital food and economic resources to coastal populations bordering the Large Marine Ecosystem (LME), and also to other of Western Africa. It has one of the highest fisheries productions among the African large marine ecosystems and the coastal zone also provides critical fish habitat, wood from mangrove and coastal and marine space for agriculture, aquaculture, urban development, tourism and transport.

The CCLME project is unique in its strategic combination of fisheries and ecosystem governance frameworks. The project aims to enable the participating countries to address priority transboundary concerns on declining fisheries, associated biodiversity and water quality through governance reforms, investments and management programs. It will foster cooperation among project countries and contribute to a strengthened monitoring of the status of the CCLME that is based on sound science.

The seven countries (Cape Verde, Gambia, Guinea, Guinea-Bissau, Mauritania, Morocco and Senegal) are all committed to working together in the CCLME project to address the degradation of the Canary Current Large Marine Ecosystem caused by over-fishing, habitat modification and changes in water quality by adoption of an ecosystem approach.

The project is funded by the Global Environment Facility (GEF) and co-financed by participating countries and other partners. Current partners include the French Development Agency (AFD), EAF-Nansen Project, National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) of the United States, West African Regional Marine and Coastal Conservation Programme (PRCM), Swedish International Development Cooperation Agency (Sida), Sub-regional Fisheries Commission (SRFC) and Wageningen International.

The GEF agencies responsible to carry out the CCLME project are the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) and the United Nations Environment Programme (UNEP).

For more information, please visit www.canarycurrent.org

A propos du projet "Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries"

Le Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries (CCLME) fournit des ressources alimentaires et économiques vitales pour les populations côtières vivant en bordure du Grand Ecosystème Marin (GEM) et aussi pour une grande partie de l'Afrique de l'ouest. Il assure une des plus importantes productions de pêche parmi les GEM de l'Afrique et la zone côtière du CCLME et procure également d'importants biens et services aux pays côtiers, notamment des habitats critiques pour les poissons, du bois provenant des mangroves et des espaces côtiers et marins pour l'agriculture, l'aquaculture, le développement urbain, le tourisme et le transport.

Le projet CCLME présente une originalité en raison de son approche stratégique combinant les pêcheries et la gouvernance dans la gestion de l'écosystème. Le projet vise à permettre aux pays participants de traiter les problèmes transfrontaliers prioritaires sur la pêche en déclin, les menaces sur la biodiversité associée et la qualité de l'eau par des réformes de gouvernance, des investissements et des programmes de gestion. Il favorisera la coopération parmi les pays partenaires du projet et assurera le suivi de l'état du CCLME en se basant sur les résultats scientifiques.

Le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal se sont tous engagés à travailler ensemble dans le cadre du projet CCLME pour lutter contre la tendance à la dégradation du grand écosystème marin du courant des Canaries, causé par la surpêche, les modifications des habitats et les changements de la qualité de l'eau, en adoptant une approche écosystémique.

Le projet est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) avec le co-financement des pays participants et d'autres partenaires. Les partenaires actuels sont: l'Agence Française de Développement (AFD), la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP), le projet EAF-Nansen, l'Administration Nationale des Océans et de l'Atmosphère (NOAA) des États-Unis d'Amérique, le Partenariat Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM), l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement (SIDA) et Wageningen International.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) sont les agences FEM pour la réalisation du projet CCLME.

Pour plus d'informations, prière de visiter le site-web www.canarycurrent.org

Table des matières

Abréviations	5
Résumé	6
1. Ouverture de la réunion	7
2. Organisation de la réunion	7
2.1 Présentation des participants	7
2.2 Désignation des rapporteurs	7
2.3 Adoption de l'ordre du jour de la réunion	7
2.4 Organisation du travail	7
3. Le projet CCLME et son Analyse Diagnostique Transfrontalière	8
4. Présentation des termes de référence de la réunion	8
5. Communications pays	8
5.1 Maroc	8
5.2 Mauritanie	9
5.3 Sénégal	10
5.4 Gambie	10
5.5 Cap-Vert	11
5.6 Guinée	11
6. Discussions sur la stratégie d'intégration des informations issues des rapports pays dans l'ADT	8
7. Etude préliminaire sur l'évaluation des biens et services de l'écosystème du CCLME	8
8. Présentation du draft des TdR sur le commerce	13
9. Elaboration d'un plan d'actions pour le Groupe de Travail	14
10. Conclusion et recommandations	8
11. Clôture de la réunion	8
Annexe 1 : Liste des participants	16
Annexe 2. Ordre du jour	18
Annexe 3. Plan de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière du CCLME	22
Annexe 4. Termes de référence de l'étude sur le commerce des produits halieutiques	25

Abréviations

ADT	Analyse Diagnostique Transfrontalière
AMP	Aire Marine Protégée
CAMFA	Conférence des Ministres Africains des Pêches et de l'Aquaculture
CAOPA	Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale
CCLME	Grand écosystème marin du courant des Canaries
CLPA	Comité Local de Pêche Artisanale (Sénégal)
CNRHB	Centre National de Recherches Halieutiques de Boussoura (Guinée)
CP	Comité de Pilotage (du projet CCLME)
CRODT	Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (Sénégal)
CSRP	Commission Sous-Régionale des Pêches
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GCLME	Grand écosystème marin sur le courant de Guinée
GEM	Grand Écosystème Marin
GT	Groupe de Travail
IMROP	Institut Mauritanien des Recherches Océanographiques et des Pêches
INN	(Pêche) Illégale, Non déclarée et Non règlementée
INRH	Institut National de Recherche des Ressources Halieutique (Maroc)
MSY	Rendement maximum soutenu (<i>Maximum Sustainable Yield</i> , en anglais)
PAS	Plan d'Action Stratégique
PRCM	Partenariat Régional pour la Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest
REPAO	Réseau sur les Politiques des Pêches en Afrique de l'Ouest
URC	Unité Régionale de Coordination (du projet CCLME)
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SEC	Socio-économie et Commerce
SIDA	Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement
TdR	Termes de Référence
UE	Union Européenne
US	Etats Unis d'Amérique

Résumé

La première réunion du Groupe de travail Socio-économie et Commerce (GT SEC) du projet "Protection du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries " (CCLME) s'est tenue à Dakar, Sénégal du 16 au 18 septembre 2013. Les représentants de 6 pays participants (Cap Vert, Gambie, Guinée, Maroc, Mauritanie, et Sénégal), de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), de la profession de la pêche au Sénégal et les membres de l'Unité Régionale de Coordination (URC) du CCLME ont assisté à la réunion.

La constitution de ce groupe de travail s'inscrit dans le cadre du projet. L'objectif de cette première rencontre a porté sur l'importance socioéconomique du Grand écosystème marin du courant des Canaries et a permis de définir ensemble les priorités du programme de travail à court et moyen terme. A cet effet, chaque membre représentant chacun des pays a préparé et a présenté un rapport national succinct sur les caractéristiques socioéconomiques suivant un plan défini. De plus, les résultats du travail relatif à l'évaluation des biens et services de l'écosystème du courant des Canaries ont été présentés et discutés.

L'Unité régionale de coordination (URC) a présenté l'état de la préparation de son document Analyse diagnostique transfrontalière (ADT) et du besoin d'intégrer les aspects socio-économiques et les questions liées au commerce dans ce document et le Plan d'actions stratégiques (PAS) du CCLME. Cette première réunion a permis aux membres de s'accorder sur les objectifs du Groupe de travail, de contribuer au processus en cours et de définir des actions à court et moyen termes.

A partir des présentations effectuées, le groupe a fortement recommandé au projet CCLME d'appuyer les pays pour actualiser les données socio-économiques sur le secteur en vue d'alimenter le processus de prise de décisions en matière de gestion des ressources halieutiques. Par ailleurs, le Groupe de travail s'engage à mettre à la disposition du GT ADT toutes données/informations disponibles jugées pertinentes.

L'idée de production d'une note d'information sur les principaux résultats de l'évaluation des biens et services de l'écosystème CCLME à l'attention de la Conférence des Ministres Africains des Pêches et de l'Aquaculture (CAMFA) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été fortement appuyée par le Groupe de travail.

1. Ouverture de la réunion

1. M. Birane Sambe, Coordinateur régional du projet « Protection du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries » (CCLME), a souhaité la bienvenue aux participants à cette première réunion du Groupe de Travail Socio-Economie et Commerce (GT SEC) du CCLME, organisée dans la salle de réunion du projet CCLME à Dakar du 16 au 18 septembre 2013.

2. M. Sambe a précisé que différents groupes de travail ont été constitués dans le cadre du projet et fonctionnent correctement. Le GT SEC, créé récemment, est appelé à contribuer au même titre que les autres groupes de travail à la préparation du document ADT (Analyse Diagnostique Transfrontalière) et du Plan d'Action Stratégique (PAS) du CCLME.

3. Il a informé les participants que le document ADT (intégrant les éléments socio-économiques) sera présenté sous forme de side-event au forum du Partenariat Régional pour la Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'ouest (PRCM) prévu en fin novembre 2013 et sera discuté au cours de la quatrième réunion du Comité de pilotage du CCLME en début décembre 2013.

2. Organisation de la réunion

2.1 Présentation des participants

4. Cette première réunion du GT SEC a vu la participation des membres désignés par les pays participant au projet CCLME : Cap Vert, Gambie, Guinée, Maroc, Mauritanie et Sénégal. Des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et de la profession de la pêche (Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale – CAOPA et Réseau sur les Politiques des Pêches en Afrique de l'Ouest – REPAO) ainsi que les membres de l'Unité Régionale de Coordination (URC) du CCLME et des consultants ont également pris part à cette réunion. La Guinée Bissau n'a pas pu envoyer son représentant désigné à la réunion. La liste des participants est donnée en annexe 1.

2.2 Désignation des rapporteurs

5. MM. Moustapha Kébé, Consultant FAO et Khallahi Brahim, Responsable de la composante 3 « Biodiversité, Habitat et Qualité de l'Eau » de l'URC du CCLME ont été désignés rapporteurs de la réunion.

6. La présidence de la réunion a été assurée par M. Birane Sambe Coordonnateur Régional du projet CCLME.

2.3 Adoption de l'ordre du jour de la réunion

7. L'ordre du jour de la réunion a été adopté à l'unanimité. Il est joint en annexe 2.

2.4 Organisation du travail

8. La réunion qui a duré 3 jours s'est déroulée en sessions plénières. Les présentations et discussions ont été faites en français et en anglais.

3. Le projet CCLME et son Analyse Diagnostique Transfrontalière

9. M. Birane Sambe a passé en revue le processus d'élaboration du document de l'Analyse Diagnostique Frontalière (ADT) du projet. Il a rappelé que le document de l'ADT reste un produit principal du projet CCLME, son objectif étant d'identifier et d'analyser les problèmes transfrontaliers prioritaires en matière d'environnement, les causes sectorielles, les causes fondamentales des problèmes et les impacts. Le Plan d'Action Stratégique (PAS) définit les actions nécessaires pour résoudre les problèmes identifiés dans l'ADT, y compris les changements à entreprendre dans les politiques, les cadres juridiques et institutionnels, les investissements nécessaires.

10. M. Sambe a précisé qu'une ADT préliminaire, identifiant les problèmes prioritaires transfrontaliers, a été réalisée avant le démarrage de la pleine phase du projet. Celle-ci a pu définir trois grands thèmes regroupant les problèmes prioritaires majeurs. Le groupe de travail qui doit aider à la mise à jour de cette ADT a tenu une première réunion en mai 2011 à Saly au Sénégal et une deuxième en juin 2012 à Dakar. Ce groupe a également bénéficié d'une formation sur la méthodologie ADT/PAS en mai 2011. Les résultats de ce travail combinés à la révision de l'analyse de la chaîne causale et des leçons tirées de l'expérience internationale, ont contribué à la préparation d'un draft de l'ADT. Un plan du document ADT a pu donc être élaboré et différentes contributions ont été transmises à l'URC.

4. Présentation des termes de référence de la réunion

11. Les termes de référence de la réunion ont été présentés par M. Birane Sambe. Outre la familiarisation des membres avec le projet CCLME, le groupe de travail se fixe comme objectif principal de contribuer à l'ADT et au PAS du CCLME. Ceci se fera notamment par l'examen des informations socio-économiques disponibles sur le secteur de la pêche et de la manière dont ces informations sont utilisées dans la gestion des pêches dans chaque pays et au niveau régional.

12. Le Groupe de travail est également appelé à appuyer le projet dans le cadre des différentes études socio-économiques qui seront menées comme celle en cours de finalisation portant sur l'évaluation des biens et services de l'écosystème CCLME, et celle prévue sur les questions de politiques en matière de commerce des produits halieutiques. Les membres devront également identifier les questions et activités prioritaires pour le Groupe de travail, comme le listing d'un nombre réduit d'indicateurs socio-économiques pour les analyses au niveau régional, et élaborer un plan de travail détaillé.

5. Communications pays

13. Un canevas a été proposé au préalable aux membres du Groupe de travail par l'URC pour préparer les communications nationales relatives aux informations socio-économiques disponibles dans chaque pays. Il s'agissait principalement d'indiquer comment et par qui elles ont été collectées et dans quel but, y compris le partage des expériences dans l'analyse de cette information et son utilisation dans la gestion des pêches.

5.1 Maroc

14. M. Abdelkabar Kamili, Chercheur Economiste à l'Institut National de Recherches Halieutiques (INRH) du Maroc, a d'abord passé en revue les principaux indicateurs socio-économiques de l'activité de pêche dans son pays.

15. Le Maroc qui est le pays le plus peuplé du CCLME avec 32,6 millions d'habitants dispose d'un Produit Intérieur Brut (PIB) de 102 milliards US\$ en 2012 dont 2 à 3% proviennent du secteur

halieutique. Ce dernier joue un rôle social prépondérant avec environ 660.000 emplois, dont 26% sont des emplois directs. L'emploi dans ce secteur représente près de 5,7% de la population active.

16. Le protocole d'accord de pêche signé avec l'Union Européenne (UE) du 28 février 2011 au 27 février 2012 a rapporté 36,1 millions d'€, dont 37% ont été affectés au soutien de la politique sectorielle de la pêche.

17. Malgré des ressources relativement abondantes et une longue côte, la consommation de produits halieutiques reste relativement limitée : 13,3 kg/habitant/an (en 2012).

18. Avec des flottilles hauturière, côtière et artisanale ainsi qu'une industrie à terre aux normes, le secteur des pêches offre de grandes opportunités à ce pays qui a une position stratégique sur le marché mondial. Le Maroc dispose aussi d'un important potentiel aquacole permettant de contribuer grandement à son développement économique et social.

19. M. Kamili a ensuite fourni des éléments sur la nouvelle stratégie du secteur de la pêche au Maroc (2009-2020), appelée « Halieutis ». Cette stratégie est basée sur les principes de développement durable qui tiennent compte des aspects sociaux, économiques et écologiques. Elle définit cinq projets phares concernant : (i) les plans d'aménagement, (ii) l'aquaculture, (iii) le nouveau port de pêche au sud du Royaume, (iv) le Global Operator et (v) les pôles de compétitivité des produits de la mer.

5.2 Mauritanie

20. M. Abdou Daïm Dia, Chercheur Sociologue à l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP), a d'abord donné un aperçu sur les agrégats macro-économiques. Le PIB de la Mauritanie s'élevait à environ 4,08 milliards USD en 2011, avec un revenu national brut par personne de 2.410 USD. En 2011, l'économie mauritanienne s'est développée à raison d'environ 4,8%, à comparer à une croissance estimée à 4,7% en 2010 après un recul à 1,2 % en 2009. Le PIB de la Mauritanie dépend actuellement de l'agriculture (19,2 %), des services (44,1 %) et des industries (36,6 %). Les industries sont surtout basées sur les ressources naturelles (exploitation minière du fer, de l'or et du cuivre, traitement du poisson et production pétrolière).

21. Ensuite, il a donné un aperçu des contributions du secteur des pêches au niveau national. C'est ainsi qu'il a montré que la pêche constitue un secteur stratégique pour la Mauritanie. Une récente étude (FAO/BID, 2012) estime à 4 % la contribution du secteur des pêches au PIB de 2011. Cette contribution serait plus importante si l'on ajoute les redevances de l'accord de pêche avec l'Union Européenne (UE).

22. La part relative du secteur des pêches dans l'économie nationale a fortement diminué au cours de ces dernières années à cause du développement du secteur minier que connaît le pays à travers l'exploitation du pétrole, de l'or et du cuivre dans le nord du pays. Il n'en demeure pas moins que la pêche génère d'importantes richesses, environ 175 millions USD. En 2009, elle a contribué à hauteur de 16 % aux recettes budgétaires et de 13,3% aux recettes d'exportations du pays. La part du sous-secteur artisanal en 2009 est de l'ordre de 42 milliards d'UM, dont 71% de valeur ajoutée directe, ce qui représente 88 % du PIB pêche.

23. Avec une importante flottille industrielle, artisanale et côtière ainsi qu'une capacité de traitement industriel à terre, le secteur reste porteur d'un fort potentiel de développement économique et social. Les opportunités d'emplois offertes seraient autour de 4 % de la population active.

24. La grande majorité de la production halieutique est exportée. La consommation de poisson par habitant et par an a connu une progression rapide au cours des dernières années. Les résultats

des dernières enquêtes montrent de grandes disparités entre les régions et d'un milieu à l'autre : la consommation moyenne annuelle per capita serait de 4,3 kg au niveau national ; 17,1 kg à Nouadhibou ; 9,2 kg à Nouakchott et seulement 3,2 kg dans les villes continentales de l'est du pays. De récentes études estiment que la consommation aurait connu une augmentation relative au cours de ces dernières années en raison de l'accroissement du volume destiné à l'approvisionnement du marché intérieur de l'ordre de 11.000 tonnes par rapport à 2002.

25. M. Dia a enfin souligné que l'analyse de l'adaptation des systèmes socio-écologiques du CCLME aux changements globaux se décline en trois points principaux :

- (i) l'estimation des enjeux économiques abordés sous l'angle des filières de production et de valorisation en se focalisant sur l'analyse de nouveaux territoires productifs transnationaux mis en place la circulation de la force de travail ouest - africaine (cas de salé séché) et/ou capitaux privés issus des pays du Sud servant au montage de petites et moyennes entreprises (cas des usines de farine en Mauritanie), et sous l'angle des services écosystémiques rendus par ces mêmes écosystèmes ;
- (ii) l'estimation des enjeux sociétaux abordés sous l'angle des vulnérabilités et du renforcement des capacités de fonctionnement et des capacités ; et
- (iii) les modalités de gouvernance et options de politique publique adaptées à l'endommagement des écosystèmes et aux changements globaux ayant des effets sur les populations riveraines.

5.3 Sénégal

26. La présentation de M. Moustapha Deme, Chercheur Economiste au Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT) a porté d'abord sur les facteurs de changements affectant la pêche et la gestion des pêches au Sénégal.

27. Les facteurs de changements politiques, sociaux et économiques notés concernent principalement : la suspension des accords de pêche avec l'Union Européenne qui s'est traduite par une atténuation de la pression de pêche sur les ressources démersales côtières surexploitées ; le gel d'octroi de nouvelles licences de pêche industrielle dans les pêcheries démersales côtières ; l'adoption de l'approche cogestion et l'institution de cadres de gouvernance locale et de concertation des acteurs de la pêche artisanale à travers les Comités Locaux de Pêche Artisanale (CLPA) ; la création d'Aires Marines Protégées (AMP) comme outil de gestion des pêches et de conservation des ressources halieutiques.

28. Sur la base des informations disponibles au niveau des structures de recherche et de développement, le poids économique et social de la pêche a été mis en évidence. Il a été ainsi noté que le secteur fournit 75 % des besoins en protéines d'origine animale des populations sénégalaises et occupe près de 15 % de la population active sénégalaise soit environ 600.000 personnes dont 63.000 pêcheurs en majorité artisans.

29. Les recettes d'exportations fluctuent entre 150 et 195 milliards de FCFA pour un volume variant entre 74.000 et 97.000 tonnes de produits halieutiques. La valeur ajoutée est estimée entre 80 et 100 milliards de FCFA, dont 60 % sur le segment de la capture et 40 % sur le segment de la transformation. Le secteur des pêches contribue à près de 11 % du PIB primaire et de 2,3 % du PIB total. Les recettes tirées des accords de pêche ont contribué entre autres à la construction d'infrastructures pour la pêche, au financement de la recherche halieutique, de la formation et de la surveillance des pêches, à un appui institutionnel aux différentes structures du Ministère en charge du secteur.

30. La présentation a insisté sur le besoin urgent d'actualiser les informations sur les pêcheries sénégalaises pour documenter les indicateurs de performance du secteur en termes de création d'emplois, de fourniture de protéines animales et de devises, de contribution au PIB. Il a été suggéré d'élargir la palette des indicateurs aux notions de valeur ajoutée nette, de contribution au budget de l'Etat, de lutte contre la pauvreté, de stabilité politique et sociale, de santé publique et d'intégration sous-régionale.

5.4 Gambie

31. M. Matar Bah, Economiste, Fonctionnaire Principal au Département des pêches, a rappelé la priorité accordée par le Gouvernement gambien au développement du secteur du fait de sa forte contribution à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté à travers les revenus générés tant pour les acteurs que pour l'Etat, les opportunités d'emplois offertes. La contribution du secteur au PIB qui est en moyenne de 2,2% en 2012 a subi d'importantes fluctuations au cours de ces dernières années. Près de 200.000 personnes dépendent de la pêche artisanale pour leurs moyens d'existence contre 40.000 personnes pour la pêche industrielle.

32. Le document de politique sectorielle de 2007 reconnaît la nécessité d'une gestion responsable des pêcheries pour assurer la durabilité du développement du secteur et de ses avantages économiques ainsi que du bien-être de ses acteurs. Cependant, il a été noté que l'absence de données et d'informations socio-économiques pour gérer efficacement les pêcheries apparaît comme un des défis majeurs pour les décideurs.

33. Le Groupe de travail a souligné le besoin d'impliquer dans le processus de gestion des ressources halieutiques les pêcheurs migrants sénégalais qui constituent une importante composante du système pêche artisanale en Gambie et dans les autres pays de la sous-région (Mauritanie, Guinée et Guinée Bissau).

5.5 Cap Vert

34. Mme Elisabete Correa Gomes, Economiste à la Direction des Pêches a souligné le développement des activités de pêche au cours des dernières années et par conséquent la surexploitation de certaines espèces importantes (comme le maquereau noir, le chinchard, les démersaux, le homard.). Ce phénomène qui peut mettre en péril la sécurité alimentaire de la population dans le futur, est lié en partie à la forte croissance de la demande du marché extérieur en produits de la pêche et des prix intéressants pratiqués, à l'urbanisation et au développement des activités touristiques.

35. Le faible niveau d'exploitation des opportunités offertes par les accords internationaux et d'application de la législation ainsi que le manque d'intégration de la pêche dans l'économie nationale constituent les autres facteurs de changements affectant la pêche et la gestion des pêches.

36. La part de la pêche dans le PIB est de l'ordre de 2%. Mais il a été noté que cet indicateur ne reflète pas réellement le rôle social et économique du secteur, ce dernier contribuant à la fourniture d'emplois (environ 21.000 personnes vivant de la pêche), à l'équilibre de la balance commerciale (à travers les exportations des produits de la pêche) et à la sécurité alimentaire (consommation annuelle per capita de 26,5 kg). D'où le besoin de disposer d'informations plus précises sur la contribution socio-économique du secteur.

37. En matière d'orientations politiques, les autorités publiques du Cap-Vert ont opté pour la mise en œuvre de plans de gestion des pêcheries (2003-2014) avec des plans biannuels définissant des mesures de gestion (repos biologiques, interdiction des captures des juvéniles, attribution de zones à la pêche artisanale).

5.6 Guinée

38. M. Boubacar Diallo, Chercheur, Economiste au Centre National de Recherches Halieutiques de Boussoura (CNRHB) a d'abord passé en revue les facteurs de changements politiques, sociaux, économiques et climatiques affectant la pêche et la gestion des pêches. Ces facteurs sont liés essentiellement à la non application des textes législatifs et réglementaires des pêches ainsi qu'à l'exploitation de pétrole et de gaz.

39. Le rôle de second plan que le secteur a longtemps joué derrière les ressources minières et l'agriculture a été ensuite souligné. En 1997, le secteur des pêches maritimes a représenté 1,3% du PIB national contre 0,5% en 1991. La pêche contribue pour près de 2,5% au budget national à travers notamment les accords de pêche signés avec l'Union Européenne et la Chine, soit près de 30 milliards de francs guinéens en 2012 (environ 17,5 millions d'Euros) en 2001. La consommation per capita annuelle moyenne de produits halieutiques est estimée à 13 kg de poissons/an/habitant ; ce taux atteint 20 kg pour la région maritime alors qu'il ne dépasse guère 5 kg dans certaines régions comme la Guinée forestière et la Haute Guinée.

40. M. Diallo a enfin indiqué le besoin d'assurer un suivi régulier du secteur pour disposer d'éléments permettant de mieux apprécier la contribution à la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, et d'alimenter le processus de prise de décisions en matière de gestion des ressources halieutiques.

6. Discussions sur la stratégie d'intégration des informations issues des rapports pays dans l'ADT

41. Le Groupe de travail a été informé de l'état d'avancement de la préparation du document ADT qui doit être achevé avant décembre 2013. En vue d'intégrer les informations socio-économiques issues des rapports pays, le plan du document ADT, figurant en annexe 3, a été passé en revue par le Groupe de Travail.

42. Il a été précisé que la contribution du Groupe de travail concerne non seulement la section 2 du document ADT relative à l'importance des secteurs mais également les sections 3 et 4 qui traitent des problèmes et solutions préconisées.

43. En ce qui concerne la section 2, le Groupe de travail a retenu pour les pêcheries une série d'indicateurs socio-économiques à documenter en fonction des informations disponibles pour chaque pays. Ces indicateurs ont été regroupés en quatre grandes catégories :

- (i) Croissance économique (contribution au PIB, contribution à l'emploi, revenus des accords de pêche, taxes, exportations/importations, valeur ajoutée)
- (ii) Sécurité alimentaire et nutrition (consommation par capita, apport en calories, apport nutriments, taux de couverture de la demande nationale)
- (iii) Moyens d'existence durables (contribution de la pêche dans la diversification des moyens d'existence, nombre de personnes vulnérables - femmes, personnes en dessous du seuil de pauvreté, migrants, etc. -, niveau de revenus)
- (iv) Importance des aspects culturels (fêtes religieuses nationales et autres, volonté de transmettre le savoir-faire de la pêche à ses enfants).

44. Il a été noté que les informations présentées dans les rapports pays ne concernent que le secteur des pêches, conformément au canevas fourni. Les autres secteurs concernés par l'écosystème, à savoir le tourisme, l'agriculture, l'élevage, le maraîchage, la production de sel, l'extraction de sable, l'exploitation pétrolière, le transport maritime et les industries, devront être traités en utilisant les informations disponibles auprès des structures concernées. A cet effet, les membres du Groupe ont été invités à utiliser les mêmes indicateurs retenus pour la pêche.

45. Le Groupe de travail a retenu d'intégrer dans l'analyse de chaîne causale les problèmes transfrontaliers d'ordre socio-économique relatés dans les rapports pays comme les questions liées au secteur après-capture (transformation et commercialisation des produits de la pêche). Ce qui permettra de prévoir des actions spécifiques dans le PAS. Pour ce faire, les résultats de l'analyse causale présentés sous forme de tableaux annexés au document ADT seront envoyés aux membres du Groupe de travail par l'URC du CCLME pour combler éventuellement les gaps.

7. Etude préliminaire sur l'évaluation des biens et services de l'écosystème CCLME

46. M. Eduard Interwies, Consultant à InterSus - Sustainability Services, a présenté le draft actuel de l'étude relative à l'évaluation économique et sociale des services de l'écosystème du CCLME, qui sera finalisée d'ici à la mi-novembre 2013.

47. La présentation a été faite en deux parties. La première partie a concerné le contexte et les objectifs de l'étude ainsi que les principaux concepts et les méthodologies relatives à l'évaluation des services des grands écosystèmes marins telles qu'utilisées dans l'étude du GCLME. Les discussions qui ont suivi ont permis de répondre à quelques questions fondamentales sur le contenu des approches utilisées.

48. Les informations spécifiques utilisées, les calculs effectués et leurs résultats préliminaires ont été présentés dans la deuxième partie. Les discussions qui ont suivi ont porté sur des questions ouvertes spécifiques comme par exemple, l'utilisation du rendement maximum soutenu (MSY), la prise en compte de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN), le traitement du tourisme spécialement pour le Maroc, ainsi que l'existence des projets potentiels supplémentaires dans la zone CCLME en matière de traitement des eaux usées, de lutte contre l'érosion côtière. Enfin, la possibilité d'utiliser les résultats de cette étude pour appuyer les prises de décisions/politiques ainsi que la question des valeurs actuelles du potentiel de services de l'écosystème du CCLME ont été discutées. Pour ce dernier point, il a été noté que l'étude était destinée à estimer non pas la valeur de l'écosystème mais celle des biens et services fournis par l'écosystème.

49. En ce qui concerne la suite à donner au travail, certaines améliorations ont été apportées au rapport au cours de la réunion et notées par l'auteur. En outre, les membres du Groupe de Travail ont été invités à faire des commentaires sur l'ensemble du rapport et à fournir en fin septembre les données / informations supplémentaires disponibles, comme le niveau de la pêche INN au Sénégal, l'importance relative du tourisme côtier et du tourisme continental au Maroc, les récifs coralliens en Mauritanie et la protection de la zone côtière en Guinée. Sur cette base, le draft du rapport sera amélioré d'ici la mi-octobre et soumis à l'appréciation du GT pour d'éventuels amendements mineurs en vue de finaliser le travail dans les délais, soit en mi-novembre 2013.

50. Le Groupe a recommandé de préparer une Note de synthèse (Policy Brief) à l'attention des décideurs notamment pour la Conférence des Ministres Africains des Pêches et de l'Aquaculture (CAMFA) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

8. Présentation du draft des Termes de référence (TdR) sur le commerce

51. Le CCLME se propose de réaliser très prochainement une étude sur le commerce des produits halieutiques dans la région. L'idée vient d'une requête des pays formulée lors de la phase préparatoire du projet pour une meilleure connaissance des circuits de commercialisation de produits halieutiques en vue d'en tirer un meilleur profit. L'étude devrait aider à analyser les mécanismes mis en place et à définir une meilleure stratégie de commercialisation.

52. Les discussions sur les TdR de l'étude qui figurent dans le document de projet, ont permis au Groupe de Travail d'apporter un certain nombre d'améliorations au document pour finalisation et s'accorder sur les modalités d'organisation du travail. La version revue est fournie en annexe 4.

53. Compte tenu de la disponibilité d'une expertise sur les questions de commerce dans les pays du CCLME, le Groupe de travail a préconisé une approche nationale pour mener l'étude. A cet effet, il a recommandé de confier le travail à un expert originaire de la région et/ou disposant de connaissances avérées de la région, qui s'appuiera sur des personnes-ressources dans chaque pays notamment les membres du GT SEC (points focaux). Des rapports pays seront produits sur la base du canevas défini dans les TdR et à l'issue de larges concertations avec les principales parties prenantes (ateliers nationaux participatifs). L'expert effectuera des visites de terrain dans chaque pays et procédera à la consolidation des rapports nationaux pour la préparation d'un rapport pour la région CCLME.

9. Elaboration d'un plan d'actions pour le Groupe de Travail

54. Le Groupe de travail a adopté le plan de travail résumé dans le tableau suivant :

Tâches	Responsables	Echéance
1. Analyse causale <ul style="list-style-type: none">• Envoi des tableaux aux membres du GT• Commentaires du GT	URC CCLME Membres du GT	19 septembre 2013 25 septembre 2013
2. Synthèse des rapports nationaux pour le document ADT <ul style="list-style-type: none">• Envoi aux membres du GT• Feed-back du GT• Finalisation	URC CCLME Membres du GT URC CCLME	25 septembre 2013 4 octobre 2013 11 octobre 2013
3. Evaluation des biens et services de l'écosystème du CCLME <ul style="list-style-type: none">• Commentaires sur le premier draft• Commentaires sur le deuxième draft• Finalisation du rapport	Membres du GT Membres du GT Consultant	30 septembre 2013 15 octobre 2013 11 novembre 2013

55. A moyen terme, les tâches suivantes ont été retenues par le Groupe de travail :

- Appui au Groupe de travail PAS (tâche à définir selon les exigences de ce GT)
- Suivi du travail sur le commerce des produits halieutiques (participation au travail de terrain et examen des produits de l'étude pour validation)
- Revue des cadres d'aménagement des pêcheries (au niveau national et régional)
- Définition d'un nombre limité d'indicateurs socio-économiques à documenter pendant la durée du projet CCLME.

56. L'organisation de la prochaine réunion du GT SEC dépend de l'état d'avancement de l'ADT et des besoins du GT PAS. Cette rencontre pourrait avoir lieu entre janvier et février 2014.

10. Conclusion – Recommandations

57. Le Groupe de travail reconnaît la pertinence de l'initiative du CCLME d'intégrer les aspects socio-économiques et les questions liées au commerce dans la préparation de son document ADT et son PAS. Il se réjouit de la tenue de cette première réunion qui a permis aux membres de s'accorder sur les objectifs du GT, de contribuer au processus en cours et de définir des actions à court et moyen termes.

58. Le Groupe a noté l'état obsolète de certaines informations et la nécessité de procéder à leur mise à jour. Il a insisté sur le besoin de disposer davantage d'informations sur la contribution socio-économique de la pêche et des autres secteurs liés à l'écosystème du CCLME. Il a fortement recommandé au projet CCLME d'appuyer les pays pour actualiser les données socio-économiques sur le secteur en vue d'alimenter le processus de prise de décisions en matière de gestion des ressources halieutiques. Par ailleurs, le Groupe de travail s'engage à mettre à la disposition du GT ADT toutes données/informations disponibles jugées pertinentes.

59. L'idée de production d'une note d'information sur les principaux résultats de l'évaluation des biens et services de l'écosystème CCLME à l'attention de la CAMFA et de la CEDEAO a été fortement appuyée par le Groupe de travail.

11. Clôture de la réunion

60. M. Birane Sambe, Coordonnateur Régional du CCLME a remercié à nouveau les participants à cette première rencontre du Groupe de Travail Socio-économie et Commerce pour leur participation active au processus en cours, avant de procéder à la clôture officielle de la réunion.

Annexe 1 : Liste des participants

COUNTRY REPRESENTATIVES – REPRESENTANTS PAYS

CAP VERT – CAPE VERDE

Mme Elisabete CORREA GOMES
Economiste à la Direction Générale des Pêches
Terra Bizanca
Praia- Santiago
Tel.: (+238) 981 07 87 /(+238) 261 37 58
Email: Elisabete.Gomes@dgpescas.gov.cv

GAMBIE – THE GAMBIA

M. Matarr BAH
Principal Fisheries Officer
Fisheries Department
6 Marina Parade
Banjul
Tel.: (+220) 9905859
Email: matarr_bah@yahoo.co.uk

GUINEE - GUINEA

M. Boubacar DIALLO
Chef de Département Socio-économie
CNSHB
BP 3738 – Conakry
Tel.: (+224) 628097090
Email: boubadiallo2011@gmail.com

REPRESENTATIVES OF INTERNATIONAL PARTNER INSTITUTIONS – REPRESENTANT DES INSTITUTIONS PARTENAIRES INTERNATIONALES

INTERSUS - SUSTAINABILITY SERVICES - INTERSUS - SUSTAINABILITY SERVICES

M. Eduard INTERWIES
Chodowieckistr. 2
10405 Berlin, Germany
(+49) 1792834466
Phone: +49-30-44736342
Mobile: +49-179-2834466
Greece
Mobile: +30-697-5522974
Email: Interwies@intersus.eu

MAROC - MOROCCO

M. Abdelkabar KAMILI.
Economiste des pêches, Chercheur à l'INRH
Centre Régional –
INRH Agadir
Tel : (+212) 62236492
Email. : kamili_s@yahoo.fr

MAURITANIE – MAURITANIA

M. Abdou Daïm DIA
Sociologue, chef du Laboratoire des Etudes
Sociales et Economiques de l'IMROP
Nouadhibou BP 22
Tel : + 222 5013576 (Bureau)
+222 242 10 59 (Cellulaire)
Email : dayimdia@yahoo.fr

SENEGAL - SENEGAL

M. Moustapha DEME
Economiste des pêches, Chercheur
CRODT, Labo Elevage
Hann Dakar
Tel: (+221) 77 632 50 27
Email: moustapha.deme@gmail.com

CAOPA -CAOPA

M. Gaoussou GUEYE
Secrétaire Général
Tel : (+221) 77 632 66 65
Email: caopa.peche@gmail.com

REPAO - REPAO

M. Pape Gora Ndiaye
Tel.: (+221) 77 644 34 73
Email: gndiaye@gmail.com

REPRESENTATIVES FROM FAO AND CCLME - REPRESENTANTS DE LA FAO ET DU CCLME

FAO - FAO

Mme Cassandra DEYOUNG

Policy and Economics Division (FIP)
Department of Fisheries & Aquaculture
U.N. FAO Rm. F-418
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Roma,
Italia
Tel. +39 06 57054335
Fax: +39 06 5705 6500
E-mail: cassandra.deyoung@fao.org

M. Moustapha KEBE

Consultant
67, Cité Isra
Bel Air Dakar, Sénégal
Tel.: (+221) 77 569 31 81
Email : kebe_tapha@yahoo.fr

CCLME RCU – URC CCLME

M. Birane SAMBE

Coordonnateur Régional du CCLME
Unité Régionale de Coordination (URC) du
CCLME
5e étage Immeuble Kazem,
41, avenue Georges Pompidou
BP 3300 Dakar, Sénégal
Tel. : + 221 33 842 34 00
Email : birane.sambe@fao.org

M. Aboubacar SIDIBE

Responsable de la composante Ressources
Marines Vivantes
Unité Régionale de Coordination (URC) du
CCLME
5e étage Immeuble Kazem,
41, avenue Georges Pompidou
BP 3300 Dakar, Sénégal
Tel. : + 221 33 842 34 00
Email : Aboubacar.Sidibe@fao.org

M. Khallahi Brahim

Responsable de la Composante Biodiversité
Habita et Qualité de l'Eau
Unité Régionale de Coordination (URC) du
CCLME
5e étage Immeuble Kazem,
41, avenue Georges Pompidou
BP 3300 Dakar, Sénégal
Tel. : + 221 33 842 34 00
Email: Khallahi.Brahim@unep.org

Annexe 2 : Ordre du jour



Projet CCLME - CCLME project
Première réunion du Groupe de travail
Socio-Economie et Commerce (GT SEC)

First Meeting of the Socio-Economic and Trade Working Group (SET WG)
16 au 18 Septembre 2013, Salle de réunion CCLME, Dakar, SENEGAL

Jour 1: 16 septembre 2013 - Day 1 : 16 September 2013	
1. Ouverture de la réunion - Opening of the meeting	9.00-9.15
2. Organisation de la réunion – Organization of the meeting 2.1. Présentation des participants - Election du président du GT - Désignation des rapporteurs - Appointment of Rapporteurs - Adoption de l'ordre du jour de la réunion – Adoption of agenda - Organisation du travail – Organization of work - Photo de groupe - Group Photograph	9.15-10.30
<i>Coffee break – Pause café</i>	<i>10.30-11.00</i>
3. Le projet CCLME et son Analyse Diagnostique Transfrontalière (Birane S.)	11.00-11.30
4. Présentation des TdR de la réunion	11.30 – 12.00
5. Communication pays sur « les informations socio-économiques et leur utilité dans un système de gestion transfrontalier régional » 4.1. Maroc - Morocco 4.2. Mauritanie - Mauritania	12.00 – 12.30 12.30 – 13.00
<i>Pause déjeuner – Lunch break</i>	13.00-14.30
6. Communication pays sur « les informations socio-économiques et leurs utilité dans un système de gestion transfrontalier régional » (Suite) 4.1. Sénégal - Senegal 4.2. Gambie - The Gambia	14.30-15.00 15.00-15.30
<i>Pause café - Coffee break</i>	15.30-16.00
Communication pays sur « les informations socio-économiques et leur utilité dans une management transfrontatlier régional »(Suite et fin) 4.3. Cap Vert – Cape Verde 4.4. Guinée Bissau – Guinea Bissau 4.5. Guinée – Guinea	16.00-16.30 16.30-17.00 17.00-17.30

Jour 2 : 17 septembre 2013 - Day 2 : 17 September 2013	
7. Discussion sur la stratégie d'intégration des informations issues des rapports pays dans l'ADT	9.00-10.00
8. Présentation de l'étude préliminaire sur l'Evaluation des biens et services de l'Ecosystème du CCLME	10.00-11.00
<i>Pause café- Coffee break</i>	<i>11.00-11.30</i>
9. Présentation de l'étude préliminaire sur l'Evaluation des biens et services de l'Ecosystème du CCLME (suite)	11.30-13.00
10. Discussion et recommandations sur l'étude de l'Evaluation des biens et services de l'Ecosystème du CCLME	
<i>Pause déjeuner – Lunch break</i>	<i>13.00-14.30</i>
11. Présentation du draft des TdR sur le commerce (Cassandra and Nicole)	14.30-15.30
<i>Coffee break – Pause café</i>	15.30-16.00
12. Présentation du draft des TdR sur le commerce (Suite)	16.00-17.30
13. Elaboration d'un plan d'actions pour le GT	
Jour 3 : 18 septembre 2013 - Day 3 : 18 September 2013	
14. Elaboration d'un plan d'actions pour le GT (suite et fin)	9.30-11.00
<i>Pause café- Coffee break</i>	<i>11.00-11.30</i>
15. Conclusion et recommandations	11.30-13.00
<i>Pause déjeuner – Lunch break</i>	<i>13.00-14.30</i>
16. Clôture de la première réunion du GT SEC	14.30-16.00

Annexe 3 : Plan de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière du CCLME

OBJECTIFS DE L'ADT

- Promouvoir l'importance et la valeur du grand écosystème marin du Courant des Canaries (CCLME)
- Présenter l'état actuel des connaissances sur le CCLME
- Identifier et prioriser les principaux problèmes dans le CCLME et leurs causes
- Recommander les domaines d'intervention pour améliorer l'état de l'CCLME
- Etablir des objectifs de qualité écologique (EcoQOs) pour le CCLME

PLAN

Préambule

Communication sur la nature du CCLME, promouvoir son importance et sa valeur, souligner le besoin de préserver pour les générations à venir afin d'assurer l'héritage commun pour les millions d'habitants dans la région.

A faire signer par les ministres les plus concernés

Résumé Exécutif

A réaliser itérativement lorsque que la rédaction avance – aidera à orienter la rédaction

Se concentrer sur les principaux points à tirer de l'ADT et les besoins d'action à entreprendre

Introduire également le projet CCLME et son rôle

SECTION 1 : INTRODUCTION

- Grands Ecosystèmes Marins
Y compris le contexte historique et géographique (localisation géographique du CCLME) (Brad)
- Le Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries
Etendue géographique et services écosystémiques
Géologie et géomorphologie (y compris benthos)
Hydrographie et sédimentation
- Perspective historique
Description des changements de l'écosystème avec l'augmentation de l'impact humain
Valeur culturelle de l'écosystème
- La valeur du CCLME
Résumer la valeur des biens et services fournis par le CCLME
Motiver pourquoi sa protection est si importante
- Le projet CCLME (FAO-PNUE-GEF)
- **Processus de développement de l'ADT CCLME**
(y compris l'information sur tous les contributeurs parmi les pays du CCLME et au-delà)

SECTION 2 : ETAT DE LA CONNAISSANCE

- Introduction résumant les messages clefs de cette section

DOIT ATTENDRE LA FINITION DE CETTE SECTION

Introduction sur l'écosystème comme un tout

Explication des dynamiques et liens au sein de l'écosystème

Souligner la valeur des biens et services fournis par l'écosystème

2.1 PRODUCTIVITE

- Océanographie
Mécanismes d'enrichissement
 - Production primaire/secondaire
 - Upwelling
 - Apports des sources terrestres
 - Apport éolien
- Variabilité climatique et effets observés à long terme du changement climatique

2.2 POISSON ET PÊCHERIES

Prendre en considération la commande de l'information par niveau trophique, spécifiant la valeur de chaque niveau (économique, emblématique, l'importance de l'équilibre de l'écosystème, etc.)

- **Aire océanique**
Espèces très migratrices (thon etc.), gros thon, petit ou thon mineur, Espèces apparentées, Espèces d'eaux profondes, mammifères marins, oiseaux de mer
- **Zone néritique** (d'eau peu profonde)
Espèces pélagiques, espèces démersales, Crustacés, Céphalopodes ???
- **Effets observés des changements climatiques sur les ressources marines vivantes du CCLME**

2.3 ECOSYSTEME, SANTE ET POLLUTION

Introduction sur toutes les composantes de l'écosystème (océanique, côtier, estuaire) et liaisons avec la région géographique

- **Ecosystèmes océaniques**
Etat, pression, qualité de l'eau
- **Ecosystèmes côtiers**
Etat, pression, qualité de l'eau
- **Ecosystèmes des estuaires**
Etat, pression, qualité de l'eau
- **Effets observés des changements climatiques sur les ressources marines vivantes du CCLME**
(GT CC)

2.4 IMPORTANCE SOCIO- ECONOMIQUE DU CCLME

- Développement humain et démographie :
Y compris l'histoire humaine du CCLME et les vulnérabilités à la variabilité climatique.
- **Evaluation des biens et services de l'Ecosystème (Consultant économiste environnemental)**
- **Caractéristiques économiques régionales**
- **Industries ayant un impact sur le CCLME et impacté par le CCLME**
 - Pêcheries :
Pêcheries dans l'Océan, pêcheries de thon, pêcheries hauturières, pêcheries petits pélagiques, pêcheries démersales poissonnières, pêcheries de crustacés, pêche de céphalopodes, pêcheries des élasmobranches.
 - Problèmes liées aux pêcheries transfrontalières
 - Adaptation du secteur de la pêche au changement climatique
 - Tourisme
 - Agriculture
 - Elevage
 - Maraîchage
 - Production de sel
 - Extraction de sable
 - Huile et pétrole
 - Transport maritime
 - Industries

2.5 GOUVERNANCE

- **Gouvernance locale**
- **Politique nationale et régionale**
- **Coopération régionale**
- **Usages conflictuels**

Y compris les informations sur les accords de pêche et tout manque de transparence au moment de la négociation de ces accords, etc.

SECTION 3 : PRINCIPAUX PROBLEMES TRANSFRONTALIERES DANS LE CCLME ET LEURS CAUSES

- Introduction résumant les messages clefs de cette section

3.1 RESSOURCES MARINES VIVANTES

- Déclin et/ou vulnérabilité des ressources de petites pélagiques
- Etat effondré des ressources démersales (poissons, céphalopodes, crustacés)

- Espèces menacées ou vulnérables (élastomobranches, tortues marines, mammifères marins)
- Vulnérabilité des ressources thonières

3.2 BIODIVERSITE ET HABITAT

- Disparition et destruction des mangroves
- Dégradation et modification des fonds marins et monts sous-marins
- Dégradation et modification des zones humides (sensu Ramsar : zones côtières, récifs coralliens, estuaires)

3.3 QUALITE DE L'EAU

- Modification de transport des sédiments
- Espèces exotiques envahissantes
- Changement de salinité en amont des embouchures
- Teneur élevée des métaux lourds (notamment le cadmium) dans les produits halieutiques
- Pollutions (déchets marins, hydrocarbures, sources terrestres, pesticides)

3.4 Pêche d'urgence : Bien être humain, santé, sécurité alimentaire, conflits,

Migration des communautés côtières, dynamique de reconversion dans la pêche, croissance démographique

SECTION 4 : DOMAINES PRIORITAIRES DES INTERVENTIONS FUTURES

- Introduction résumant les messages clefs de cette section

4.1 COOPERATION REGIONALE/GOUVERNANCE

4.2 GESTION DURABLE, ADAPTATIVE ET BASEES SUR L'ECOSYSTEME DES RESSOURCES MARINES

4.3 ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

4.4...

SECTION 5 : OBJECTIFS DE QUALITE ECOLOGIQUES

NB: Séance ou échange spéciale de brainstorming nécessaire

(brainstorming)

5.1 DECLARATION DE VISION POUR LE PAS

A proposed vision for the CCLME is as follows:

Reverse the depletion of fisheries and nursery and reproductive habitat of the Canary Current Large Marine Ecosystem caused by over-fishing, habitat changes, and changes in water quality by adoption of an ecosystem-based management approach.

(NEEDS DEVELOPMENT)

5.2 OBJECTIFS DE QUALITE ENVIRONNEMENTAUX, BUT ET ACTIONS PRIORITAIRES

(extrait du PAS préliminaire ci-dessous , doivent être revus)

- Une approche écosystémique de la gestion des pêches est introduite dans tous les pays du CCLME et appliquée aux importants stocks démersaux et pélagiques
- Les principaux stocks pélagiques et démersaux sont gérés à des niveaux visiblement durable
- Les principaux stocks effondrés de la zone CCLME sont restaurés à des niveaux de production durable
- Un réseau représentatif des AMPs pour le CCLME est en place et opérationnel
- Sources de pollution terrestres et marines dans le CCLME sont réduites de 50% ou plus par rapport à des niveaux de 2005

Annexe 4 : Termes de référence de l'étude sur le commerce des produits halieutiques

The consultant will carry out a study aiming at strengthening trade policies to address priority transboundary concerns for implementation and development as part of the Strategic Action Plan (SAP). More specifically the consultant is expected to:

- Based on the draft ToC in below, prepare an annotated outline of paper for review by the CCLME project WG on socio-economics
- Develop ToR/ToC for national reports that will feed into the regional report
- Coordinate the work of the national consultants
- In collaboration with the WG and other partners, identify actions to support regional trade policies and market mechanisms to support sustainable fisheries and aquaculture while encouraging regional and international trade in fish and fishery products with no detriment to the countries' rights and obligations under the WTO agreements.
- Prepare a first draft policy paper for CCLME countries and present the paper at suitable meetings within the Transboundary Diagnostic Analysis (TDA)/Strategic Action Plan (SAP) process;
- Based on feedback received prepare a refined policy paper for integration into the SAP working group and present the policy paper at meetings related to the SAP.

Draft ToC:

Objective:

The aim of this paper is to analyze trade in fish and fishery products (from capture fisheries and aquaculture) of the CCLME region in recognition of the key role trade plays in economic development and food security at the national and regional levels and the increasing influence of market forces on the management of fisheries and aquaculture (and vice versa). After an overview of recent trends in fishery production in the CCLME region (capture fisheries and aquaculture), the study will focus on the exchange of fishery products within the region and with other regions. The analysis will consider both the quantitative and qualitative aspects of trade, including trends and projections in production, consumption and trade as well as the legal and policy frameworks covering both the production and trade sides of the fisheries sector. This analysis of fisheries and aquaculture production and trade should provide a number of conclusions and recommendations for the future of fisheries and aquaculture in support of the Millennium Development Goals. The paper will provide inputs into the CCLME Transboundary Diagnostic Analysis (TDA)/Strategic Action Plan (SAP) process.

Trade study – initial draft ToC

1. Introduction (including objectives and methodology of the study)
2. Overview of global trends, projections, trade patterns
3. Summary of national and regional information (using official and unofficial information, informal sectors, IUU fishing)
 - 3.1. Fish and fishery products traded
 - 3.2. Export of fish and fishery products (main products, volume, value, destinations)
 - 3.3. Imports of fish and fishery products (main products, volume, value, origin)
 - 3.4. Analysis of contributions of trade in fish and fishery products to economic growth and food and nutrition security, including a comparison with other trade sectors

- 3.5. Taxes, subsidies impacting trade in fish and fisheries products
- 3.6. Tariff and non-tariff barriers impacting trade in fish and fisheries products
- 4. Policy and legal frameworks impacting trade of CCLME products (including trade agreements and their requirements)
 - 4.1. Inter-country markets (national markets) for CCLME countries
 - 4.2. CCLME region markets, including bilateral accords
 - 4.3. International markets, including bilateral accords
- 5. Discussion regarding trade and its contributions to the Millennium Development Goals in the CCLME countries
- 6. Analysis of barriers and opportunities for CCLME countries (including available market projections and discussion on potential trade-offs/benefits for national food security and economic growth tied to trade)
- 7. Recommendations at national and regional levels (including for trade policy and legal frameworks as well as fisheries and aquaculture management)

Annex 1 – detailed national reports